

Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015

Estimations de l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, le Groupe de la Banque mondiale et la Division de la population des Nations Unies

Résumé d'orientation



WHO/RHR/15.23

© Organisation mondiale de la Santé 2015

Tous droits réservés. Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé sont disponibles sur le site Web de l'OMS (www.who.int) ou peuvent être achetées auprès des éditions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) (téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; courriel : bookorders@who.int).

Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux éditions de l'OMS via le site Web de l'OMS à l'adresse http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en/index.html

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les traits discontinus formés d'une succession de points ou de tirets sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Résumé d'orientation

En 2000, les États Membres des Nations Unies se sont engagés à œuvrer à la réalisation d'une série d'objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), appelant entre autres à une réduction de trois-quarts, entre 1990 et 2015, du rapport de mortalité maternelle (RMM, nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes). Cette cible (OMD 5A) et celle qui vise l'accès universel à la santé génésique d'ici 2015 (OMD 5B) forment ensemble l'objectif 5, « Améliorer la santé maternelle ». Les cinq années du compte à rebours avant l'échéance des OMD ont été marquées par de nombreuses initiatives destinées à galvaniser les efforts de réduction de la mortalité maternelle. Citons notamment la Stratégie mondiale du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la santé de la femme et de l'enfant, qui a mobilisé les efforts en vue d'atteindre l'OMD 4 (Améliorer la santé de l'enfant) et l'OMD 5, et la Commission de haut niveau de l'information et de la responsabilisation, encourageant la communication, la surveillance et la responsabilisation au niveau mondial en matière de santé de la femme et de l'enfant. À présent, tirant parti de l'impulsion donnée par l'OMD 5, les objectifs de développement durable (ODD) définissent une nouvelle initiative de transformation de la santé maternelle, visant à mettre un terme à la mortalité maternelle évitable ; la cible 3.1 de l'objectif ODD 3 est de faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030.

Pour planifier les activités d'amélioration de la santé maternelle, promouvoir la responsabilisation à l'égard des résultats et évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre les cibles de l'OMD 5 et des ODD, il est indispensable de recueillir des mesures exactes de la mortalité maternelle, comparables au niveau international. Au cours des dix dernières années, certains pays ont fait d'importants progrès en termes de collecte de données à partir de registres d'état civil, d'enquêtes, de recensements et d'autres études spécialisées. Néanmoins, de nombreux pays ne disposent toujours pas de systèmes rigoureux d'enregistrement des données d'état civil et la sous-notification demeure un obstacle fondamental à l'obtention de données exactes.

Compte tenu de la difficulté à recueillir des mesures directes exactes et standardisées de la mortalité maternelle, le Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité maternelle (MMEIG) – constitué de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), du Groupe de la Banque mondiale et de la Division de la population des Nations Unies – a noué un partenariat avec une équipe de l'Université de Massachusetts à Amherst (États-Unis d'Amérique), de la Université nationale de Singapour (Singapour) et de l'Université de Californie à Berkeley (États-Unis d'Amérique) pour produire des estimations du taux de mortalité maternelle comparables sur le plan international, avec l'avis indépendant d'un groupe consultatif technique comprenant des scientifiques et des universitaires experts en matière de mesure de la mortalité maternelle.

Les estimations contenues dans le présent résumé, portant sur la période 1990-2015, constituent le huitième volet d'une série d'analyses menées par le MMEIG pour examiner les progrès réalisés dans la lutte contre la mortalité maternelle aux échelles mondiale, régionale et nationale. Dans un souci d'exactitude des estimations de la mortalité maternelle, les méthodes utilisées au préalable ont été affinées en optimisant l'utilisation des données nationales et l'évaluation de l'incertitude. La méthode employée par le MMEIG pour ce dernier cycle de mesures s'inspire directement des méthodes précédentes, mais produit des estimations qui tiennent mieux compte des données nationales. Elle permet également une évaluation plus réaliste de l'incertitude des estimations en fonction de la qualité des données utilisées. Le code statistique et la base de données complète utilisés pour générer les estimations actuelles sont librement accessibles en ligne.¹

1 Disponible à l'adresse : <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2015/en/>

À l'échelle mondiale, le rapport de mortalité maternelle (RMM) a chuté de près de 44 % au cours des 25 dernières années, passant d'environ 385 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1990 (intervalle d'incertitude à 80 % [II]² : 359-427) à 216 en 2015 (II : 206-249). Le nombre annuel de décès maternels a reculé de 43 %, passant d'environ 532 000 (II : 496 000-590 000) en 1990 à environ 303 000 (II : 291 000-349 000) en 2015. Le risque de décès maternel sur la durée de vie entière a considérablement baissé, passant d'environ 1 sur 73 à 1 sur 180 dans le monde.

Environ 99 % (302 000) des décès maternels enregistrés dans le monde en 2015 sont survenus dans les régions en développement, l'Afrique subsaharienne représentant à elle seule 66 % des décès (201 000), suivie de l'Asie du Sud (66 000). Selon les estimations, le RMM a baissé dans toutes les régions OMD³ entre 1990 et 2015, bien que l'ampleur de ce déclin varie sensiblement d'une région à l'autre. C'est en Asie orientale que la plus forte baisse a été observée durant cette période (72 %). Les deux régions dans lesquelles le RMM était le plus élevé en 2015 sont l'Afrique subsaharienne (546 ; II : 511-652) et l'Océanie (187 ; II : 95-381).

Au niveau national, on estime que le Nigéria et l'Inde enregistrent plus d'un tiers de tous les décès maternels survenus dans le monde en 2015, comptant environ 58 000 (19 %) et 45 000 (15 %) décès maternels respectivement. Selon les estimations, la Sierra Leone présente le RMM le plus élevé, se montant à 1360 (II : 999-1980). Des rapports de mortalité maternelle très élevés ont également été constatés en 2015 dans dix-huit autres pays, tous en Afrique subsaharienne, avec des estimations de RMM allant de 999 à 500 décès pour 100 000 naissances vivantes : République centrafricaine (881 ; II : 508-1500), Tchad (856 ; II : 560-1350), Nigéria (814 ; II : 596-1180), Soudan du Sud (789 ; II : 523-1150), Somalie (732 ; II : 361-1390), Libéria (725 ; II : 527-1030), Burundi (712 ; II : 471-1050), Gambie (706 ; II : 484-1030), République démocratique du Congo (693 ; II : 509-1010), Guinée (679 ; II : 504-927), Côte d'Ivoire (645 ; II : 458-909), Malawi (634 ; II : 422-1080), Mauritanie (602 ; II : 399-984), Cameroun (596 ; II : 440-881), Mali (587 ; II : 448-823), Niger (553 ; II : 411-752), Guinée-Bissau (549 ; II : 273-1090) et Kenya (510 ; II : 344-754). Les deux pays où le risque de décès maternel sur la durée de vie entière est le plus élevé sont la Sierra Leone, avec un risque d'environ 1 sur 17, et le Tchad, avec un risque d'environ 1 sur 18. Dans les pays à revenu élevé, le risque de décès maternel sur la durée de vie entière se chiffre à 1 sur 3300, contre 1 sur 41 dans les pays à faible revenu.

Les situations d'urgence humanitaire, de conflit, d'après-conflit ou de catastrophe contrarient fortement les efforts de réduction de la mortalité maternelle. Dans de telles situations, l'effondrement des systèmes de santé peut provoquer la montée en flèche des décès résultant de complications qui auraient été aisément traitées dans des conditions stables. Dans les pays désignés comme États fragiles, on estime à 1 sur 54 le risque de décès maternel sur la durée de vie.

On estime qu'environ 1,6 % (4700) de tous les décès maternels survenus dans le monde sont des décès indirects liés au sida. En Afrique subsaharienne, on estime que les décès indirects liés au sida représentent 2,0 % de tous les décès maternels, soit un RMM indirect lié au sida de 11 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. En 2015, il y a cinq pays dans lesquels on estime que 10 % ou plus des décès maternels sont des décès indirects liés au sida : Afrique du Sud (32 %), Swaziland (19 %), Botswana (18 %), Lesotho (13 %) et Mozambique (11 %).

Neuf pays dont le RMM était supérieur à 100 en 1990 sont désormais classés parmi les pays ayant « atteint la cible OMD 5A » sur la base d'estimations ponctuelles indiquant une diminution d'au

2 Pour toutes les estimations, les intervalles d'incertitude (II) sont calculés sur la base d'une incertitude à 80 % (10e et 90e centiles des distributions a posteriori). Plutôt que d'utiliser un intervalle à 95 %, plus courant, cette approche a été choisie en raison de l'incertitude considérable inhérente aux mesures de la mortalité maternelle.

3 Une description des régions OMD est disponible sur <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Data/RegionalGroupings.htm> (la liste des régions OMD est également fournie dans le rapport complet).

moins 75 % du RMM entre 1990 et 2015 : le Bhoutan, Cabo Verde, le Cambodge, les Maldives, la Mongolie, la République démocratique populaire lao, la République islamique d’Iran, le Rwanda et le Timor-Leste. En tenant compte des estimations ponctuelles de réduction du RMM et des intervalles d’incertitude pour la même période, 39 autres pays sont classés dans la catégorie « en progrès », 21 dans la catégorie « progrès insuffisants » et 26 dans la catégorie « pas de progrès ».

Pour atteindre la cible fixée dans les objectifs de développement durable, visant un rapport de mortalité maternelle inférieur à 70 à l’échelle mondiale, il faudra réduire le RMM de 7,5 % par an en moyenne entre 2016 et 2030. Cela suppose d’atteindre un taux de réduction annuelle trois fois supérieur au taux de 2,3 % observé dans le monde entre 1990 et 2015.

Il demeure extrêmement difficile de mesurer la mortalité maternelle de manière exacte, mais le message général est clair : chaque année, des centaines de milliers de femmes continuent de mourir de complications liées à la grossesse ou à l’accouchement. Nombre de ces décès ne sont jamais comptabilisés. Pour atteindre la cible 3.1 des objectifs de développement durable et, à terme, éliminer la mortalité maternelle évitable, il faudra redoubler d’efforts et tirer pleinement parti des progrès accomplis dans le cadre de l’ODD 5. Dans les pays qui restent en proie à de nombreux décès maternels, les efforts visant à sauver des vies doivent être accélérés et les pays doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer un enregistrement correct des naissances et des décès, avec une attestation de la cause des décès. Le renforcement des systèmes d’enregistrement des faits d’état civil permettra d’obtenir des mesures plus précises et d’évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de la cible 3.1 des ODD. Dans les pays où la mortalité maternelle est globalement faible, le prochain défi consistera à mesurer et combler les inégalités existant entre différentes sous-populations. La nouvelle Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l’enfant et de l’adolescent sera le fer de lance d’une action concertée au niveau mondial pour mettre un terme à tous les décès maternels évitables.

Figure 1. Rapport de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes), 2015

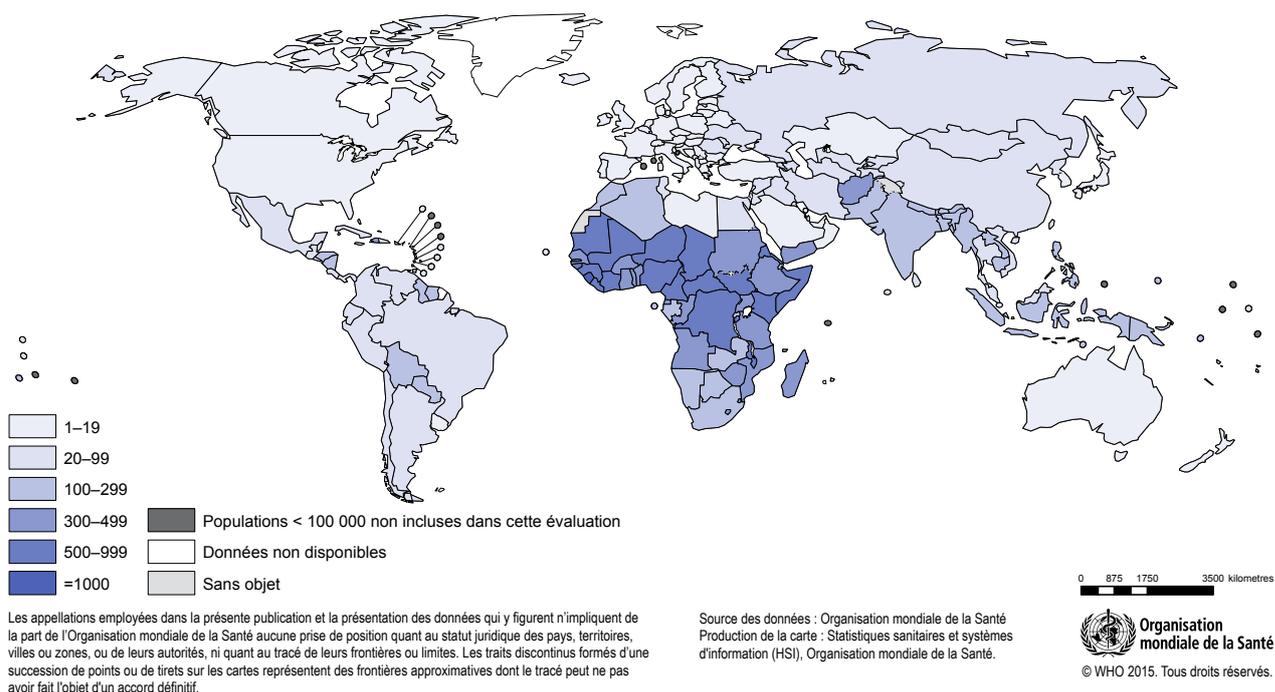


Tableau 1. Estimations du rapport de mortalité maternelle (RMM ; décès maternels pour 100 000 naissances vivantes), du nombre de décès maternels, du risque sur la durée de vie entière et du nombre de décès maternels indirects liés au sida, par région définie dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies, 2015

Région OMD	RMM ^a	Intervalle d'incertitude du RMM (II à 80 %)		Nombre de décès maternels ^b	Risque de décès maternel sur la durée de vie entière, 1 sur ^c	RMM indirect lié au sida ^d	Nombre de décès maternels indirects liés au sida
		Estimation inférieure	Estimation supérieure				
Monde	216	207	249	303 000	180	3	4700
Régions développées	12	11	14	1 700	4 900	1	87
Régions en développement	239	229	275	302 000	150	4	4600
Afrique du Nord	70	56	92	3 100	450	0	10
Afrique subsaharienne	546	511	652	201 000	36	11	4000
Asie orientale	27	23	33	4 800	2 300	0	43
Asie orientale à l'exception de la Chine	43	24	86	380	1500	0	190
Asie du Sud	176	153	216	66 000	210	1	310
Asie du Sud à l'exception de l'Inde	180	147	249	21 000	190	0	25
Asie du Sud-Est	110	95	142	13 000	380	1	150
Asie occidentale	91	73	125	4 700	360	0	5
Caucase et Asie centrale	33	27	45	610	1 100	0	8
Amérique latine et Caraïbes	67	64	77	7 300	670	1	71
Amérique latine	60	57	66	6 000	760	1	51
Caraïbes	175	130	265	1 300	250	3	20
Océanie	187	95	381	500	150	1	30

II : intervalle d'incertitude

^a Les estimations du RMM ont été arrondies comme suit : <100 arrondi à l'unité la plus proche ; 100–999 arrondi à l'unité la plus proche ; et ≥1000 arrondi à la dizaine la plus proche.

^b Le nombre de décès maternels a été arrondi comme suit : <100 arrondi à l'unité la plus proche ; 100–999 arrondi à la dizaine la plus proche ; 1000–9999 arrondi à la centaine la plus proche ; et ≥10 000 arrondi au millier le plus proche.

^c Le risque sur la durée de vie entière a été arrondi comme suit : <100 arrondi à l'unité la plus proche ; 100–999 arrondi à la dizaine la plus proche ; et ≥1000 arrondi à la centaine la plus proche.

4 Selon le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), les décès indirects liés au sida (y compris les décès maternels indirects liés au sida) comprennent les décès liés à l'infection par le VIH, y compris les décès survenus avant d'atteindre le stade clinique du sida.

Tableau 2. Évolution des estimations du rapport de mortalité maternelle (RMM ; décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) et progrès vers la réalisation de l'ODM 5A, par pays, 1990-2015

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'ODM 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Afghanistan	1340	1270	1100	821	584	396	70,4	4,9	3,0	6,4	en progrès
Afrique du Sud	108	62	85	112	154	138	-27,8	-1,0	-2,5	0,6	pas de progrès
Albanie	71	53	43	30	30	29	59,2	3,7	1,6	6,2	sans objet
Algérie	216	192	170	148	147	140	35,2	1,8	-0,8	3,5	pas de progrès
Allemagne	11	9	8	7	7	6	45,5	2,3	1,5	3,2	sans objet
Angola	1160	1150	924	705	561	477	58,9	3,5	1,5	5,5	en progrès
Arabie saoudite	46	33	23	18	14	12	73,9	5,5	3,7	7,5	sans objet
Argentine	72	63	60	58	58	52	27,8	1,3	0,3	2,0	sans objet
Arménie	58	50	40	40	33	25	56,9	3,3	2,4	4,2	sans objet
Australie	8	8	9	7	6	6	25,0	1,3	0,1	2,0	sans objet
Autriche	8	6	5	5	4	4	50,0	2,9	2,0	4,2	sans objet
Azerbaïdjan	64	86	48	34	27	25	60,9	3,8	2,3	5,4	sans objet
Bahamas	46	49	61	74	85	80	-73,9	-2,2	-4,4	-0,1	sans objet
Bahreïn	26	22	21	20	16	15	42,3	2,1	0,7	3,2	sans objet
Bangladesh	569	479	399	319	242	176	69,1	4,7	2,5	6,1	en progrès
Barbade	58	49	48	40	33	27	53,4	3,0	1,8	4,8	sans objet
Bélarus	33	33	26	13	5	4	87,9	8,1	6,4	9,6	sans objet
Belgique	9	10	9	8	8	7	22,2	0,8	-0,8	1,9	sans objet
Belize	54	55	53	52	37	28	48,1	2,7	1,6	4,0	sans objet
Bénin	576	550	572	502	446	405	29,7	1,4	-0,6	2,8	pas de progrès
Bhoutan	945	636	423	308	204	148	84,3	7,4	5,0	9,1	cible atteinte
Bolivie (État plurinational de)	425	390	334	305	253	206	51,5	2,9	0,5	4,5	progrès insuffisants
Bosnie-Herzégovine	28	22	17	14	13	11	60,7	3,6	2,1	5,4	sans objet
Botswana	243	238	311	276	169	129	46,9	2,5	0,1	4,2	progrès insuffisants
Brésil	104	84	66	67	65	44	57,7	3,5	2,5	4,5	en progrès

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'ODM 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Brunéi Darussalam	35	33	31	30	27	23	34,3	1,8	0,3	3,7	sans objet
Bulgarie	25	24	21	15	11	11	56,0	3,3	2,0	4,6	sans objet
Burkina Faso	727	636	547	468	417	371	49,0	2,7	1,3	4,4	progrès insuffisants
Burundi	1200	1210	954	863	808	712	41,6	2,2	0,6	3,7	progrès insuffisants
Cabo Verde	256	150	83	54	51	42	83,6	7,2	5,2	9,2	cible atteinte
Cambodge	1020	730	484	315	202	161	84,2	7,4	5,6	8,9	cible atteinte
Cameroun	728	749	750	729	676	596	18,1	0,8	-1,0	2,0	pas de progrès
Canada ^e	7	9	9	9	8	7	0,0	0,3	-0,9	1,6	sans objet
Chili	57	41	31	27	26	22	61,4	3,8	3,0	4,7	sans objet
Chine	97	72	58	48	35	27	72,2	5,2	4,2	6,3	sans objet
Chypre	16	17	15	12	8	7	56,3	3,3	1,7	5,4	sans objet
Cisjordanie et Bande de Gaza ^f	118	96	72	62	54	45	61,9	3,8	1,8	5,8	en progrès
Colombie	118	105	97	80	72	64	45,8	2,4	1,0	3,3	progrès insuffisants
Comores	635	563	499	436	388	335	47,2	2,6	1,0	4,2	progrès insuffisants
Congo (République du)	603	634	653	596	509	442	26,7	1,2	-0,3	2,7	pas de progrès
Costa Rica	43	44	38	31	29	25	41,9	2,2	1,5	3,1	sans objet
Côte d'Ivoire	745	711	671	742	717	645	13,4	0,6	-0,7	1,9	pas de progrès
Croatie	10	12	11	11	10	8	20,0	0,6	-0,8	1,9	sans objet
Cuba	58	55	43	41	44	39	32,8	1,6	0,7	2,5	sans objet
Danemark	11	11	9	8	7	6	38,8	2,0	0,6	2,9	sans objet
Djibouti	517	452	401	341	275	229	55,7	3,3	1,4	5,1	en progrès
Égypte	106	83	63	52	40	33	68,9	4,7	3,8	5,9	en progrès
El Salvador	157	118	84	68	59	54	65,5	4,3	3,0	5,7	en progrès
Émirats arabes unis	17	12	8	6	6	6	64,7	4,1	2,2	6,8	sans objet

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'ODM 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Équateur	185	131	103	74	75	64	65,4	4,3	3,6	5,0	en progrès
Érythrée	1590	1100	733	619	579	501	68,5	4,6	3,0	6,0	en progrès
Espagne	6	6	5	5	5	5	16,7	1,0	-0,1	1,8	sans objet
Estonie	42	43	26	15	8	9	78,6	6,1	4,3	7,9	sans objet
États-Unis d'Amérique	12	12	12	13	14	14	-16,7	-0,6	-1,4	0,1	sans objet
Éthiopie	1250	1080	897	743	523	353	71,8	5,0	2,7	6,5	en progrès
Ex-République yougoslave de Macédoine	14	13	12	10	8	8	42,9	2,4	1,2	4,1	sans objet
Fédération de Russie	63	82	57	42	29	25	60,3	3,8	2,5	5,1	sans objet
Fidji	63	51	42	39	34	30	52,2	3,0	1,6	5,0	sans objet
Finlande	6	5	5	4	3	3	50,0	3,3	2,1	5,1	sans objet
France	15	15	12	10	9	8	46,7	2,2	1,2	3,4	sans objet
Gabon	422	405	405	370	322	291	31,0	1,5	-0,5	2,9	pas de progrès
Gambie	1030	977	887	807	753	706	31,5	1,5	-0,4	2,9	pas de progrès
Géorgie	34	35	37	37	40	36	-5,9	-0,2	-1,4	1,0	sans objet
Ghana	634	532	467	376	325	319	49,7	2,7	1,3	4,4	progrès insuffisants
Grèce	5	4	4	3	3	3	40,0	1,8	0,6	3,3	sans objet
Grenade	41	37	29	25	27	27	34,1	1,7	-0,4	3,0	sans objet
Guatemala	205	173	178	120	109	88	57,1	3,4	2,8	4,0	en progrès
Guinée	1040	964	976	831	720	679	34,7	1,7	0,2	2,9	progrès insuffisants
Guinée équatoriale	1310	1050	702	483	379	342	73,9	5,4	3,6	7,0	en progrès
Guinée-Bissau	907	780	800	714	570	549	39,5	2,0	0,2	3,8	progrès insuffisants
Guyana	171	205	210	232	241	229	-33,9	-1,2	-2,6	-0,3	pas de progrès
Haïti	625	544	505	459	389	359	42,6	2,2	-0,2	3,8	pas de progrès
Honduras	272	166	133	150	155	129	52,6	3,0	2,0	4,1	en progrès

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'ODM 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Hongrie	24	20	15	14	15	17	29,2	1,5	0,2	2,7	sans objet
Îles Salomon	364	273	214	164	136	114	68,7	4,6	3,1	6,4	en progrès
Inde	556	471	374	280	215	174	68,7	4,6	3,5	5,7	en progrès
Indonésie	446	326	265	212	165	126	71,7	5,0	3,4	6,3	en progrès
Iran (République islamique d')	123	80	51	34	27	25	79,7	6,4	5,3	7,8	cible atteinte
Iraq	107	87	63	54	51	50	53,3	3,1	1,5	5,2	en progrès
Irlande	11	10	9	8	7	8	27,3	1,5	-0,1	2,4	sans objet
Islande	7	6	5	4	4	3	57,1	2,6	1,1	4,8	sans objet
Israël	11	10	8	7	6	5	54,5	3,0	2,1	3,9	sans objet
Italie	8	7	5	4	4	4	50,0	3,0	1,8	4,4	sans objet
Jamaïque	79	81	89	92	93	89	-12,7	-0,4	-1,9	0,8	sans objet
Japon	14	11	10	7	6	5	64,3	3,6	2,6	4,8	sans objet
Jordanie	110	93	77	62	59	58	47,3	2,6	1,2	4,1	progrès insuffisants
Kazakhstan	78	92	65	44	20	12	84,6	7,5	6,5	8,5	sans objet
Kenya	687	698	759	728	605	510	25,8	1,2	-0,5	2,8	pas de progrès
Kirghizistan	80	92	74	85	84	76	5,0	0,2	-0,9	1,3	sans objet
Kiribati	234	207	166	135	109	90	61,5	3,8	2,0	6,0	en progrès
Koweït	7	9	7	6	5	4	42,9	2,0	0,4	3,0	sans objet
Lesotho	629	525	649	746	587	487	22,5	1,0	-1,9	2,9	pas de progrès
Lettonie	48	54	30	22	19	18	62,5	3,9	2,3	5,4	sans objet
Liban	74	54	42	27	19	15	79,7	6,4	4,6	7,8	sans objet
Libéria	1500	1800	1270	1020	811	725	51,7	2,9	0,8	4,2	progrès insuffisants
Libye	39	25	17	11	9	9	76,9	5,7	2,8	8,8	sans objet
Lituanie	29	28	16	12	9	10	65,5	4,3	2,8	5,8	sans objet
Luxembourg	12	13	13	13	11	10	16,7	0,8	-1,6	2,6	sans objet
Madagascar	778	644	536	508	436	353	54,6	3,2	1,8	4,5	en progrès
Malaisie	79	68	58	52	48	40	49,4	2,7	0,8	3,9	sans objet
Malawi	957	953	890	648	629	634	33,8	1,6	-0,7	3,3	pas de progrès

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'ODM 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Maldives	677	340	163	101	87	68	90,0	9,2	6,2	11,6	cible atteinte
Mali	1010	911	834	714	630	587	41,9	2,2	0,6	3,2	progrès insuffisants
Malte	13	14	15	13	11	9	30,8	1,6	-0,9	3,3	sans objet
Maroc	317	257	221	190	153	121	61,8	3,8	2,7	5,1	en progrès
Maurice	81	60	40	39	59	53	34,6	1,6	0,1	3,1	sans objet
Mauritanie	859	824	813	750	723	602	29,9	1,4	-1,2	3,2	pas de progrès
Mexique	90	85	77	54	45	38	57,8	3,4	3,0	3,9	sans objet
Micronésie (États fédérés de)	183	166	153	134	115	100	45,4	2,4	0,4	4,4	progrès insuffisants
Mongolie	186	205	161	95	63	44	76,3	5,8	4,4	7,1	cible atteinte
Monténégro	10	12	11	9	8	7	30,0	1,3	-0,5	3,9	sans objet
Mozambique	1390	1150	915	762	619	489	64,8	4,2	2,5	5,5	en progrès
Myanmar	453	376	308	248	205	178	60,7	3,7	1,6	5,3	en progrès
Namibie	338	320	352	390	319	265	21,6	1,0	-1,3	3,1	pas de progrès
Népal	901	660	548	444	349	258	71,4	5,0	2,6	6,8	en progrès
Nicaragua	173	212	202	190	166	150	13,3	0,6	-0,7	1,9	pas de progrès
Niger	873	828	794	723	657	553	36,7	1,8	0,4	3,0	progrès insuffisants
Nigéria	1350	1250	1170	946	867	814	39,7	2,0	-0,2	3,3	pas de progrès
Norvège	7	7	7	7	6	5	28,6	1,5	0,3	2,5	sans objet
Nouvelle-Zélande	18	15	12	14	13	11	38,9	1,9	0,8	2,9	sans objet
Oman	30	20	20	20	18	17	43,2	2,3	0,6	3,8	sans objet
Ouganda	687	684	620	504	420	343	50,1	2,8	1,3	4,1	en progrès
Ouzbékistan	54	32	34	42	39	36	33,3	1,6	-0,8	4,0	sans objet
Pakistan	431	363	306	249	211	178	58,7	3,5	1,8	5,1	en progrès
Panama	102	94	82	87	101	94	7,8	0,3	-1,0	1,4	pas de progrès
Papouasie-Nouvelle-Guinée	470	377	342	277	238	215	54,3	3,1	1,1	5,3	progrès insuffisants

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'ODM 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Paraguay	150	147	158	159	139	132	12,0	0,5	-0,7	1,6	pas de progrès
Pays-Bas	12	13	14	11	8	7	41,7	2,0	1,1	3,3	sans objet
Pérou	251	206	140	114	92	68	72,9	5,2	4,2	6,7	en progrès
Philippines	152	122	124	127	129	114	25,0	1,1	-0,8	2,4	pas de progrès
Pologne	17	13	8	6	4	3	82,4	6,8	5,4	8,2	sans objet
Porto Rico	26	25	22	19	16	14	46,2	2,4	1,5	3,9	sans objet
Portugal	17	15	13	12	11	10	41,2	2,1	1,1	2,9	sans objet
Qatar	29	28	24	21	16	13	55,2	3,3	0,8	4,9	sans objet
République arabe syrienne	123	89	73	58	49	68	44,7	2,4	0,3	3,9	progrès insuffisants
République centrafricaine	1290	1300	1200	1060	909	882	31,6	1,5	-0,4	3,4	pas de progrès
République de Corée	21	19	16	14	15	11	47,6	2,6	1,8	3,5	sans objet
République de Moldova	51	66	49	39	34	23	54,9	3,2	2,3	4,2	sans objet
République démocratique du Congo	879	914	874	787	794	693	21,2	1,0	-1,1	2,4	pas de progrès
République démocratique populaire lao	905	695	546	418	294	197	78,2	6,1	3,9	7,7	cible atteinte
République dominicaine	198	198	79	64	75	92	53,5	3,1	1,3	4,7	en progrès
République populaire démocratique de Corée	75	81	128	105	97	82	-9,3	-0,4	-2,3	1,6	sans objet
République tchèque	14	10	7	6	5	4	71,4	4,8	3,3	6,4	sans objet
République-Unie de Tanzanie	997	961	842	687	514	398	60,1	3,7	2,2	5,0	en progrès
Roumanie	124	77	51	33	30	31	75,0	5,5	4,0	6,9	en progrès
Royaume-Uni	10	11	12	12	10	9	10,0	0,4	-0,3	1,2	sans objet
Rwanda	1300	1260	1020	567	381	290	77,7	6,0	4,5	7,5	cible atteinte

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'OMD 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Sainte-Lucie	45	43	54	67	54	48	-6,7	-0,2	-2,1	1,6	sans objet
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	58	81	74	50	50	45	22,4	1,1	-0,5	2,4	sans objet
Samoa	156	119	93	77	64	51	67,3	4,4	2,4	6,3	en progrès
Sao Tomé-et-Principe	330	263	222	181	162	156	52,7	3,0	1,2	5,4	en progrès
Sénégal	540	509	488	427	375	315	41,7	2,2	0,7	3,6	progrès insuffisants
Serbie	14	15	17	15	16	17	-21,4	-0,8	-2,8	0,9	sans objet
Sierra Leone	2630	2900	2650	1990	1630	1360	48,3	2,6	0,5	4,0	progrès insuffisants
Singapour	12	13	18	16	11	10	16,7	0,8	-1,4	2,9	sans objet
Slovaquie	11	9	8	7	6	6	45,5	2,8	1,8	4,0	sans objet
Slovénie	12	12	12	11	9	9	25,0	1,2	-1,0	2,6	sans objet
Somalie	1210	1190	1080	939	820	732	39,5	2,0	0,3	3,9	progrès insuffisants
Soudan	744	648	544	440	349	311	58,2	3,5	2,0	5,4	en progrès
Soudan du Sud	1730	1530	1310	1090	876	789	54,4	3,1	1,4	4,7	en progrès
Sri Lanka	75	70	57	43	35	30	60,0	3,6	2,6	4,5	sans objet
Suède	8	6	5	5	4	4	50,0	2,5	1,2	3,3	sans objet
Suisse	8	8	7	7	6	5	37,5	1,8	0,3	2,8	sans objet
Suriname	127	177	259	223	169	155	-22,0	-0,8	-2,4	0,8	pas de progrès
Swaziland	635	537	586	595	436	389	38,7	2,0	-0,1	3,4	pas de progrès
Tadjikistan	107	129	68	46	35	32	70,1	4,8	2,9	7,0	en progrès
Tchad	1450	1430	1370	1170	1040	856	41,0	2,1	0,2	3,7	progrès insuffisants
Thaïlande	40	23	25	26	23	20	50,0	2,7	0,8	4,3	sans objet
Timor-Leste	1080	897	694	506	317	215	80,1	6,5	4,8	8,0	cible atteinte
Togo	568	563	491	427	393	368	35,2	1,7	0,5	3,2	progrès insuffisants
Tonga	75	100	97	114	130	124	-65,3	-2,0	-4,0	0,0	sans objet
Trinité-et-Tobago	90	77	62	62	65	63	30,0	1,5	0,5	2,5	sans objet

Pays et territoires ^a	RMM ^b						Évolution du RMM entre 1990 et 2015, en % ^c	Évolution annuelle moyenne du RMM entre 1990 et 2015, en %	Intervalle d'incertitude de l'évolution annuelle du RMM (II à 80 %)		Progrès vers la réalisation de l'ODD 5A ^d
	1990	1995	2000	2005	2010	2015			Estimation inférieure	Estimation supérieure	
Tunisie	131	112	84	74	67	62	52,7	3,0	1,4	4,3	en progrès
Turkménistan	82	74	59	53	46	42	48,8	2,7	0,4	5,8	sans objet
Turquie	97	86	79	57	23	16	83,5	7,2	5,2	9,1	sans objet
Ukraine	46	52	34	30	26	24	47,8	2,6	1,4	3,7	sans objet
Uruguay	37	36	31	26	19	15	59,5	3,7	2,4	5,1	sans objet
Vanuatu	225	184	144	116	94	78	65,3	4,2	2,3	6,2	en progrès
Venezuela	94	90	90	93	99	95	-1,1	-0,1	-1,3	0,9	sans objet
Viet Nam	139	107	81	61	58	54	61,2	3,8	1,6	5,2	en progrès
Yémen	547	498	440	428	416	385	29,6	1,4	-0,8	3,0	pas de progrès
Zambie	577	596	541	372	262	224	61,2	3,8	2,6	5,2	en progrès
Zimbabwe	440	449	590	629	446	443	-0,7	0,0	-1,4	0,9	pas de progrès

ODD : objectifs du Millénaire pour le développement ; II : intervalle d'incertitude.

^a Les estimations ont été calculées dans un souci de comparabilité d'un pays à l'autre et ne correspondent donc pas nécessairement aux statistiques nationales officielles, qui peuvent être fondées sur d'autres méthodes rigoureuses.

^b Les estimations du RMM ont été arrondies comme suit : <100 arrondi à l'unité la plus proche ; 100–999 arrondi à l'unité la plus proche ; et ≥1000 arrondi à la dizaine la plus proche.

^c L'évolution en pourcentage du RMM est calculée à partir de valeurs arrondies.

^d Les progrès accomplis vers la réalisation de la cible ODD 5A (réduction de 75 % du RMM de 1990 à 2015) ont été évalués pour les pays qui avaient un RMM >100 en 1990. Pour de plus amples informations, voir la section 4.1 et l'encadré 5 du rapport complet : OMS, UNICEF, UNFPA, Groupe de la Banque mondiale, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population. Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015. Geneva: World Health Organization ; 2015 (disponible à l'adresse : <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2015/en/>).

^e Les données d'état civil disponibles pour analyse ne vont que jusqu'en 2011. De récentes données de surveillance des hôpitaux au Canada (à l'exclusion du Québec) indiquent un déclin du nombre de décès maternels, passé de 8,8 pour 100 000 accouchements en 2007/2008-2008/2009 à 5,1 en 2011-2012 ; au Canada, environ 98 % des accouchements ont lieu à l'hôpital.

^f Territoire de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza (l'UNICEF, l'UNFPA, le Groupe de la Banque mondiale et le PNUD nomment ce territoire « État de Palestine »).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Département Santé et recherche génésiques

Organisation mondiale de la Santé

Avenue Appia 20, CH-1211 Genève 27, Suisse

Courriel : reproductivehealth@who.int

<http://www.who.int/reproductivehealth>